

ACTIVITÉ 1C

Les nouvelles conditions du financement de la recherche fondamentale

Animateur : *Bruno GESLAIN, Conseiller pédagogique, Collège Dawson*

Conférenciers : *Patrick WOODSWORTH, Directeur général, Collège Dawson*

Guy DEMERS, Chef du Service des études et du développement des collèges, DGEC

Yves ROUSSEAU, Directeur des programmes scientifiques, Fonds FCAR

Yvan CLOUTIER, Professeur et chercheur, Dépt de Philosophie, Collège de Sherbrooke

Patrick Woodsworth

C'est avec plaisir que j'ai accepté de participer à cette table ronde aujourd'hui. Il s'agit d'un double plaisir, parce que la recherche occupe une place importante dans la vie et la dynamique du collège Dawson et aussi parce qu'il est rare, lorsqu'on est directeur général, d'avoir l'occasion de reconnaître le travail des chercheurs de sa propre institution.

Notre collège a la chance d'avoir un groupe de chercheurs oeuvrant dans diverses disciplines (physique, chimie, mathématiques, psychologie, littérature, histoire, philosophie, etc...) et, depuis plus de dix ans, nos professeurs/chercheurs ont composé un palmarès impressionnant: articles, livres, organisation et participation à des colloques internationaux et sociétés savantes.

Qui sont ces chercheurs? Dans quelles conditions travaillent-ils? Quelle est leur

contribution à notre institution? Comment s'inscrivent-ils dans la mission du Collège? Quel est leur avenir? Voilà les quelques questions auxquelles je vais aujourd'hui tenter de répondre pour vous.

Les chercheurs de Dawson: qui sont-ils?

Les chercheurs de Dawson, semble-t-il, réussissent particulièrement bien si on en juge par le nombre de subventions obtenues en recherche fondamentale auprès des organismes subventionnaires comme le fonds FCAR ou le CRSHC (Conseil de recherche en sciences humaines du Canada). On propose diverses explications à l'excellente performance de nos chercheurs; certaines me semblent raisonnables alors que d'autres relèvent plutôt du mythe. Par exemple, on entend souvent dire que notre institution a des liens très étroits et privilégiés avec les universités de langue anglaise de Montréal, que nos chercheurs

ont l'aide de spécialistes, de «magiciens de la demande de subvention». Ces deux affirmations sont fausses et bien loin de la réalité. Je ne pense pas que nous soyons bien différents des autres et si nos enseignants ont de bonnes relations avec les universités c'est probablement parce qu'ils y ont fait leurs études : quant aux spécialistes de la demande de subvention, il s'agit d'une explication fantaisiste. **L a r é a l i t é c ' e s t q u e n o s professeurs/chercheurs sont dynamiques et très créatifs; leurs succès, ils le doivent à leurs efforts et à leurs talents.**

Pourquoi donc avons-nous tellement de chercheurs à Dawson? Tout d'abord nous sommes un grand collège (870 enseignants), et plus de 120 professeurs détiennent un doctorat : ils ont, avec ou sans subvention, toujours continué leurs recherches; ils se sont tenus à jour dans leur discipline et ils ont publié. Ces chiffres, ajoutés au dynamisme de nos professeurs et au travail de notre service à la recherche expliquent notre présence dans les programmes du fonds FCAR dès ses débuts et notre présence aussi au CRSH.

Les conditions de travail des chercheurs à Dawson

Si, en apparence, il est facile de faire de la recherche dans les collèges, il suffit de demander aux chercheurs concernés ce qu'ils en pensent. Les locaux ne sont pas toujours propices à la recherche : on partage souvent un bureau avec un collègue. On a toujours besoin de services spéciaux et de conditions spéciales que le collège n'est pas habitué à offrir. Bref, un chercheur dérange un peu tout le monde : le service des finances, le service du

personnel, et enfin les départements et les collègues qui ne comprennent pas très bien ce que fait le chercheur ni les règles des organismes subventionnaires.

Conscient de ces difficultés et désireux de faciliter le développement de la recherche, notre collège met au service des chercheurs un bureau de recherche et de développement. Ce service de recherche s'occupe de tous les programmes de recherche, FCAR, CRSH, CQRS et DGEC, et aussi de tous les programmes de perfectionnement professionnel. Inutile de dire que ce service ne peut donner aux chercheurs qu'une aide bien limitée vu le nombre d'enseignants et de programmes de perfectionnement qui existent au collège. De plus, ce service a été réduit de moitié au cours des dernières années.

Les chercheurs ont des besoins bien particuliers dès qu'ils commencent à faire des demandes de subvention : de nombreux téléphones à Québec ou à Ottawa sont nécessaires. Les services de secrétariat du collège sont de moins en moins disposés à dactylographier les demandes de subvention des chercheurs et les ressources humaines sont moins nombreuses. Les subventions aussi se font de plus en plus rares, plus exigeantes et les sommes allouées sont moindres. Cela cause de sérieuses difficultés au chercheur dont les besoins augmentent à mesure que la recherche progresse. Les frais de publication, de diffusion des résultats, de conférences, d'organisation de colloques, dépassent toujours les modestes budgets des chercheurs. Dans de tels cas le chercheur se retourne vers son collège pour lui demander de l'aide et s'adresse de préférence au dsp et au directeur général qui ne peuvent pas toujours fournir l'aide

voulue.

Ces difficultés, rencontrées par les chercheurs de façon régulière, nous indiquent qu'il est très difficile, dans les faits, de faire de la recherche dans un collège qui n'offre pas aux chercheurs les conditions que l'on retrouve, par exemple, dans les universités, en ce qui concerne le dégagement, les dépenses reliées à la production et à la diffusion des résultats.

Faut-il en déduire que la recherche n'a rien à faire dans les collèges? Certainement pas. Rappelons ici le calibre de certains travaux réalisés par des chercheurs de collège et qui ont, en compétition avec les recherches universitaires, obtenu des notes très honorables dans des programmes comme **ÉQUIPES ET SÉMINAIRES** et **ACTIONS SPONTANÉES** du fonds FCAR. Oui, il se fait dans les cégeps de la recherche de calibre universitaire et si le nombre de chercheurs est encore limité, admettons qu'il a beaucoup augmenté au cours des dix dernières années et qu'il n'est plus possible de négliger ce potentiel. Au-delà de l'avancement des connaissances, au-delà de son importance culturelle et économique, la recherche contribue aussi à la vie de notre institution. C'est le sujet des paragraphes qui suivent.

Contribution et impact de la recherche sur la vie d'un collège

Notre institution a pris l'engagement de promouvoir l'excellence à tous les niveaux de ses activités. Il s'agit d'une entreprise ambitieuse et de longue haleine qui a pour but de donner la meilleure éducation possible à la clientèle que nous desservons.

Dans un établissement d'enseignement, l'excellence se transmet aux étudiants par les professeurs qui en sont les principaux artisans. À notre avis, la recherche disciplinaire contribue énormément à la qualité de l'enseignement dispensé et à la vie du collège. En effet, le professeur/chercheur est avant tout un individu soucieux de se tenir toujours à la pointe du savoir dans sa discipline. N'est-ce pas ce que devrait faire chaque enseignant si l'on veut garantir à l'étudiant une formation qui tient compte de l'évolution des disciplines?

Le professeur/chercheur constitue aussi un modèle pour ses collègues et ses étudiants; il s'agit là d'un impact difficile à mesurer mais nous avons tous, au cours de nos études, été marqués par un ou plusieurs professeurs dont nous admirions les travaux et le savoir. Plus important encore, nos chercheurs partagent avec leurs étudiants les fruits de leurs travaux et les initient aux méthodes de recherche; certains même les impliquent dans leur travail et j'ai à l'esprit l'exemple de plusieurs professeurs (Naomi Goodz et Catherine Fichten) qui ont associé quelques étudiants à leurs publications lorsqu'ils étudiaient à Dawson. On m'a confirmé récemment que trois de ces étudiants avaient continué leurs études en psychologie à l'université au niveau du doctorat. L'un d'eux a obtenu son doctorat et enseigne aujourd'hui à Dawson. N'est-ce pas là une retombée intéressante?

Enfin, par la recherche, les professeurs établissent des liens avec les universités canadiennes et étrangères et leurs publications et participation aux colloques scientifiques permettent à nos institutions de s'inscrire pleinement dans l'ordre d'enseignement postsecondaire.

Stimulante pour les individus et les cégeps, la recherche attire de plus en plus de professeurs de cégeps et on peut affirmer qu'après 10 ans de recherche subventionnée les collèges du Québec possèdent un potentiel qui ne peut pas être négligé.

Il reste une question à poser, et c'est avant tout pour cela que nous sommes ici aujourd'hui. Ces chercheurs, de plus en plus nombreux, auront besoin de ressources de plus en plus importantes. Quel est donc leur avenir?

L'avenir de la recherche

L'avenir de la recherche disciplinaire au collégial dépend de plusieurs facteurs : les subventions de recherche, les ressources des collèges, les conditions de formation d'équipes mixtes université/collège autour d'un même sujet et dans des conditions qui ne pénalisent pas le chercheur collégial. Quelle que soit son affiliation, collège ou université, le chercheur doit être évalué avant tout par un seul et même critère : l'excellence.

Les programmes de subvention accessibles aux chercheurs de collèges sont de plus en plus rares. Le fonds FCAR a annoncé l'an dernier la fin du programme ACC, anciennement ACSAIR qui a mis au monde les chercheurs expérimentés que nous avons aujourd'hui dans nos institutions. Le fonds FCAR a aussi, il y a quelques années, cessé de verser aux collèges la subvention RAPPORTS ET MÉMOIRES. D'autres programmes ont disparu: ÉQUIPES ET SÉMINAIRES, ACTIONS SPONTANÉES. Le CRSH a aussi modifié ses programmes sans tenir compte des chercheurs des collèges. À

Dawson, nous avons régulièrement quatre ou cinq chercheurs subventionnés par le CRSH et il est clair que les conditions de dégageement offertes par cet organisme sont conçues pour les universitaires et qu'ils rendent la vie difficile à nos chercheurs. En effet, le montant maximum alloué à un chercheur de collège est 27 000 \$ pour une période de trois ans, ce qui, en dégageement de recherche, ne donne pas grand chose. Il serait urgent que la DGEC comprenne la problématique posée par le CRSH et trouve un moyen de compléter les allocations du CRSH. Ces coupures de programmes et ces limites de subvention inquiètent les chercheurs et tous ceux qui, comme moi, croient que la recherche apporte aux collèges une dimension qui leur permet de préparer mieux les étudiants aux études universitaires.

Conclusion

Pour conclure, je veux redire l'importance du rôle que jouent nos chercheurs auprès de leurs étudiants, de leurs collègues, et reconnaître aussi qu'ils participent activement, dans des conditions difficiles et modestes, à la vie intellectuelle des cégeps et du Québec. Les fonds de recherche et le Ministère devront en tenir compte dans leurs futures décisions. ■

Guy Demers

Comme vous le savez, un comité a été formé pour examiner toutes les mesures qui permettraient aux chercheurs des collèges d'avoir accès aux principaux programmes de subvention.

Le fonds FCAR a écrit à la Ministre au sujet des mesures qu'elle avait prises pour